

**RAPPORT DES SEANCES PLENIERES
DE LA 26^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
DE LA FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS
(FMAC) TENUE A COPENHAGUE AU DANEMARK
DU 19 AU 23 OCTOBRE 2009**

**Par le
COLONEL (Ret) ALFRED FULLER
*Rapporteur en langue Française***

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Casques bleus danois ont accueilli du 19 au 23 Octobre 2009 à Copenhague, au SCANDIC COPENHAGEN Hôtel, la 26^{ème} Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants.

Les travaux ont débuté le lundi 19 Octobre 2009 à 09H00 par une séance plénière, en prélude à la séance solennelle d'ouverture, placée sous la Haute Autorité de Son Altesse Royale, le Prince Joachim.

Au cours de cette plénière, l'ordre du jour a été présenté puis adopté à l'unanimité ; il portait sur 25 points (annexe 1).

A l'appel des délégations, certains pays pourtant annoncés étaient absents ; ils seront attendus jusqu'au Mercredi 21 Octobre 2009, date de clôture des inscriptions.

Cette plénière terminée, les tambourins de la Garde Royale sont montés sur le podium et ont exécuté quelques morceaux de leur répertoire. Des salves d'applaudissements ont retenti en attendant l'arrivée dans la salle des distingués invités parmi lesquels :

- Le Ministre de la Défense, son Excellence SØREN GADE.
- Le Président de la FMAC, Mr. HAMID IBRAHIM,
- Le Président des Casques Bleus Danois, le Colonel (Ret.) BJARNE HESSELBERG,

Quelques minutes avant 10H30, les distingués invités sont entrés tour à tour dans la salle et se sont installés. Peu de temps après, le Corps des Tambours de la Garde Royale a exécuté un morceau militaire. Par la suite, Son Altesse Royale le Prince JOACHIM a fait son entrée dans la salle au son de la musique militaire. Après les honneurs militaires, il s'est installé et a attendu la suite du programme.

M. ERIK PETERSON, maître de cérémonie est monté sur la scène et a présenté le programme. Quatre discours ont été annoncés, à savoir celui :

- Du Président de la FMAC,
- Du Président des Casques Bleus Danois,
- Du Ministre de la Défense,

.../...

- De Son Altesse Royale.

De manière générale, les discours ont tourné autour de cinq axes :

- Remerciements à la FMAC pour avoir choisi d'organiser sa 26^{ème} Assemblée Générale à Copenhague et aux Casques Bleus qui ont accepté d'abriter cette Assemblée ;
- Eloges à la FMAC pour le travail accompli depuis sa création en faveur des Anciens Combattants et de la Paix dans le monde ;
- Souhaits de tous les intervenants, pour que les travaux de Copenhague connaissent un grand succès ;
- Préservation des générations futures des effets de la Guerre.

Dans son intervention, Son Altesse Royale a souhaité la bienvenue aux participants et leur a fait savoir qu'ils sont uniques en leur genre ; *« belligérants et ennemis hier, aujourd'hui, réconciliés et amis pour une bataille commune d'un lendemain meilleur »*. Cette déclaration, fort appréciée par tous les participants, met en relief ce qui devrait être le leitmotiv de tous les Dirigeants. S'agissant de la rudesse du climat au Danemark, il a lancé une boutade en disant, *« Il n'y a pas de mauvais climat, mais de mauvais habits pour y faire face »*. Terminant son propos, il a ajouté, je cite : *« La bataille pour la sécurité se succède de génération en génération depuis le fléau de la guerre »*.

Les discours terminés, M. ERIK PETERSON a annoncé et présenté Madame LENE SIEL qu'il a qualifiée de première artiste danoise en charge du divertissement des troupes danoises dans les missions internationales.

Suivra ensuite le chœur des Anciens Combattants aux voix puissantes et percutantes, sous la direction d'une maîtresse de chorale qui a imprimé son talent et sa hardiesse à l'ensemble du groupe. Les amoureux de la bonne musique ne regretteront pas cette belle matinée du 19 Octobre 2009.

A 11H00, son Altesse Royale s'est retirée.

2. ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Colonel (Ret.) Bjarne HESSELBERG du Danemark a été élu Vice-président de l'Assemblée Générale.

3. DESIGNATION DES RAPPORTEURS POUR LES SEANCES PLENIERES DE TRAVAIL

- Rapporteur de langue anglaise : Madame HELEN CRAWFORD d'Australie ;
- Rapporteur de langue française, le Colonel (Ret.) Alfred FULLER du Cameroun.

4. DESIGNATION DU PRESIDENT DES COMMISSIONS DES RESOLUTIONS

Président de la Commission des Résolutions : Mr. Jacques GOUJAT

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

L'ordre du jour provisoire est adopté à l'unanimité.

6. APPEL DES DELEGATIONS

Le Secrétaire général procède à l'appel des délégations. 31 pays sont représentés.

7. REGLEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Règlement de l'Assemblée générale, présenté par M. Jacques Goujat, est adopté à l'unanimité.

8. DEMANDES D'ADMISSION

Les demandes suivantes sont transmises à l'Assemblée générale, avec avis favorable du Bureau exécutif, et sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée générale :

Doc 2158 – FINLANDE

Association des soldats de la paix de Finlande

Doc 2159 – MONTENEGRO

Union des Associations d'anciens combattants et antifascistes du Monténégro

Doc 2161 – GEORGIE

Union des forces militaires et de la guerre de Vaziani – Géorgie

Doc 2162 – IRAN

Fondation des anciens combattants et des victimes de guerre d'Iran (BSOI)

Doc 2163 – TIMOR ORIENTAL

Association des anciens combattants de la guerre de libération du Timor Oriental

Doc 2164 – SLOVENIE

Association des sociétés des vétérans de la police – SEVER

Doc 2165 - SWAZILAND

Association des anciens militaires des forces de la défense Umbutfo du Swaziland

9. DEMANDES D'ADMISSION TOUJOURS A L'ETUDE

Doc 2157 – KOSOVO

Organisation des anciens combattants de l'Armée de libération du Kosovo (KLA WVO)

Doc 2160 – LETTONIE

Association internationale "la Résistance Française"

- 9.1. Il est demandé pourquoi ces demandes sont toujours à l'étude. Pour le Kosovo, ceci est dû au fait que le pays n'est pas encore officiellement reconnu par les Nations Unies. Toutefois, ce sujet ouvre de nombreuses discussions pour et contre cette demande d'admission. En conséquence, le Bureau se réunit à nouveau et décide de soumettre la demande d'admission du Kosovo à l'Assemblée générale, considérant que la FMAC est soucieuse des anciens combattants et ne doit en aucun cas être influencée par des considérations politiques. La demande d'admission est alors acceptée par l'Assemblée générale, avec les voix suivantes : 35 Pour, 2 Contre, 4 abstentions.
- 9.2. La demande de Lettonie reste à l'étude du fait de la très mauvaise communication entre la FMAC et ce pays pour obtenir toutes les informations nécessaires.

10. RAPPORT DU BUREAU EXECUTIF

Lu par le Président de la FMAC, Mr. Hamid IBRAHIM, ce document portait sur une période de trois (03) ans allant de 2007 à 2009.

Il a présenté la composition du Bureau Exécutif, donné le calendrier des réunions tenues, et a résumé l'ensemble des actions entreprises.

Le Président Adjoint, dont le compte rendu figure dans le document intitulé « Rapport du Président Adjoint », a porté à la connaissance des participants que le Gouvernement français accorde à la Fédération, une subvention annuelle de l'ordre de dix mille (10 000) Euros et non Cinq Mille (5000) Euros comme cela est indiqué dans le rapport en français. Ce geste fort apprécié a suscité quelques inquiétudes dans les esprits de certains délégués qui ont pensé que cette donation présente un risque certain ; celui d'assujettir la Fédération aux Gouvernements qui l'appuient financièrement.

Mr. Goujat précise qu'il n'y a aucun lien du genre entre le Gouvernement Français et la FMAC. Il s'agit d'un appui au même titre que celui qui est accordé aux Fédérations en France. La FMAC est une ONG ; dans leurs statuts, les ONG ne sont pas à la solde des Gouvernements. Commentant ce geste, un Délégué a souhaité qu'il inspire d'autres Gouvernements.

10.1. FONDATION

La Fondation a eu beaucoup de revers ; elle a défilé dans plusieurs pays : les Etats-Unis, le Luxembourg, les Pays-Bas à cause des échecs subis dans son développement. Aujourd'hui, elle porte le nom de « Fondation de la FMAC » et est installée à nouveau aux Pays-Bas.

Séance tenante, la Jordanie a offert 1 000 Euros.

10.2. MARCHÉ POUR LA PAIX

Le président de la FMAC a fait part du succès éclatant qu'a connu cette marche ; ainsi que l'appréciation des Nations Unis quant aux efforts fournis par les associations de la FMAC. Il a également remercié tous ceux qui ont organisé cette marche et a présenté les photos qui l'illustrent en annexe «O» du recueil des documents de travail de la 26^{ème} Assemblée Générale.

La Côte d'Ivoire a déploré l'absence du nom de son pays dans cet article alors qu'elle y a bel et bien participé. Le Président s'est excusé et a porté à l'attention de tous qu'il s'agit d'une erreur dans la rédaction de l'article. La photo de la Côte d'Ivoire étant bel et bien sur la planche photo insérée dans le rapport du Bureau Exécutif ; il a promis faire réparer cette erreur.

10.3. VISITES DU PRÉSIDENT

Toutes les visites du Président sont ressorties sur l'annexe «P» des documents de travail de la 26^{ème} Assemblée Générale.

Le Président a fait savoir qu'il s'est vu obligé de décliner certaines visites en raison de ses occupations et de son calendrier fort chargé.

10.4. COMMUNICATION

Le site web de la FMAC a été relooké et mis à la disposition de tous les pays membres. Il permet de faciliter les contacts et échanges ; cependant, les membres auraient souhaité qu'il fasse ressortir sur les pages, toutes les informations et décisions non confidentielles pour une meilleure lisibilité du site et des informations qui y sont diffusées afin de susciter la curiosité des internautes.

Au cours de cet échange un Délégué a relevé que, l'existence du Site Web ne résout pas tous les problèmes de communication car certains pays ne disposent même pas de fax. Il a ainsi attiré l'attention de tous les Délégués afin que ce problème soit pris au sérieux et que des solutions soient trouvées pour y remédier de manière à améliorer la qualité de la communication au sein de la FMAC.

10.5. LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DEVELOPPEMENT ET LES PERSPECTIVES

Ce groupe a été créé sur recommandation de la 25^{ème} Assemblée Générale. Le rapport du groupe a englobé également le plan stratégique quinquennal de la FMAC.

Le plan stratégique 2009-2014 a été conçu ; il n'a suscité aucun commentaire particulier. Le Président de la Fédération a demandé qu'il soit appliqué rapidement ; cependant, l'évaluation de ce plan paraît difficile dès lors que les acteurs sont éloignés les uns des autres.

Le Président a assuré que les activités ont été lancées en **juillet 2009** et que, quelque soit le cas, l'évaluation doit se faire avant le **31 janvier 2010** de manière à permettre l'analyse des progrès observés; le processus recommencera tous les six mois.

10.6. PROPOSITION D'ORGANIGRAMME DE LA FMAC

La mise en place de cet organigramme crée une nouvelle activité appelée « Centre d'activités ». Il sera un appui des commissions Régionales dans la recherche des solutions et moyens en vue du développement de la FMAC. On ne risque pas de chevauchements dans l'exécution des attributions des différentes structures de cet organigramme.

Par la suite, le Président de la FMAC a annoncé que Chypre offre séance tenante 150 Euros à la Fondation.

Après que ce rapport ait été épluché, il a été passé au vote à l'issue duquel il a été adopté.

11. AMENDEMENTS AUX STATUTS ET PROJETS DE RESOLUTIONS

Ils feront l'objet des rapports des rapporteurs des commissions des résolutions.

12. RAPPORT SUR LA RECONNAISSANCE, LA COMMEMORATION ET LA RECONCILIATION (RCR)

Les grandes lignes de ce rapport traitent du profil de la communauté mondiale d'Anciens Combattants de la FMAC, de son démarrage, de son évolution, des regroupements régionaux, des tendances généalogiques des membres et de la modification de son profil. Les travaux de ce Groupe de travail se poursuivront à partir de 2010 et d'autres résultats seront présentés à la prochaine Assemblée Générale prévue en 2012.

13. RAPPORT DES COMMISSIONS PERMANENTES

13.1. RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE DES AFFAIRES AFRICAINES.

Le Président de cette commission : le Général Niel Knobel a annoncé qu'une Fédération est en création en Afrique du Sud. Elle regroupera toutes les organisations combattantes dudit pays. Elle demandera dans un proche avenir son admission à la FMAC.

Après la présentation du rapport de la Commission Permanente des Affaires Africaines par son président, le Mozambique a demandé la parole pour préciser que, Eduardo MONDLANTE n'est pas le fondateur de la nation du Mozambique mais plutôt celui du FRELIMO. Pour corriger cette erreur, il a demandé que le rapport soit rectifié en conséquence.

Ne soulevant aucun commentaire particulier, le rapport a été adopté à l'unanimité.

13.2. RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Ce rapport a été présenté par le Colonel John MORRICE

La lecture de celui-ci laisse apparaître que le Vietnam voudrait profiter de cette 26^{ème} Assemblée Générale pour obtenir le poste de président de la CPAP sans passer par les élections. Face à cette situation, des voix se sont élevées pour faire savoir au Président de cette Commission que le Poste de Président d'une Commission Permanente est électif.

Après quelques discussions, le rapport est passé au vote et la proposition a été rejetée.

13.3. RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES

Présenté par le Brigadier Ian TOWNSEND, il n'a suscité aucun commentaire particulier. Passé au vote, ce rapport a été adopté à l'unanimité.

13.4. RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION PERMANENTE DES FEMMES.

Le document a été présenté par la présidente de cette commission, Mme Mary Elisabeth SVERI.

Après lecture de ce rapport, le débat étant ouvert, la **Croatie** a cherché à savoir ce que deviennent les recommandations de la commission des femmes. Dans sa réponse, la Présidente a informé l'assistance que, la réunion de Paris était pour elles, l'occasion de mettre en place l'organisation de leur Commission. Il s'agissait en fait de leur premier regroupement destiné à jeter les bases de leur organisation, à ne pas comparer avec les autres Commissions.

Elle a cependant précisé qu'elles ont néanmoins abordé le volet recommandations ; malheureusement celles-ci n'ont pas été rédigées. Elle a par la suite rassuré qu'à la prochaine réunion cela sera fait.

Les commentaires terminés, le rapport a été présenté au vote ; celui-ci a été adopté à l'unanimité.

14. RAPPORTS FINANCIERS

14.1. RAPPORT DU TRESORIER GENERAL

Le document a été présenté par Mr. David T. KNOWLES Trésorier Général de la FMAC.

Il a présenté une situation financière alarmante qui montre un déficit qui s'accroît d'année en année depuis 2006. Elle est la résultante en particulier du non paiement des cotisations

de certaines associations membres depuis de longues années en dépit des facilités qui leur ont été proposées.

Cette situation appelle des mesures fortes ; notamment l'obligation pour toutes les associations membres défaillantes de payer, ainsi que la réduction des dépenses.

Afin de trouver des solutions tendant à améliorer cette situation, proposition a été faite d'inviter les associations membres défaillantes à payer un montant correspondant à leurs possibilités ; afin de leur permettre de prouver leur attachement aux idéaux de la FMAC et de remplir leurs obligations en leur qualité de membres d'une organisation.

Après le débat, le rapport est passé au vote, puis adopté à l'unanimité

14.2. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Au nombre de trois, ces documents ont porté sur les années 2006, 2007 et 2008.

Mr. CREANGE, membre de la Commission de contrôle financier, a estimé qu'il faut écouter, réfléchir et être conscients des problèmes qui se posent à la FMAC ; notamment les problèmes financiers car, il s'agit d'une histoire de vie ou de mort de la fédération. Après étude des documents présentés, il ressort que la situation est grave.

Le Pakistan quant à lui, a voulu savoir comment le responsable de la recherche de fonds a été embauché, alors que la fédération n'a pas les moyens de le rémunérer à moins que son salaire soit supporté par un sponsor.

Prenant la parole, le Président de la FMAC a informé l'assemblée qu'un Collecteur de Fonds avait été recommandé, puis engagé ; mais du fait qu'il n'a obtenu aucun résultat, il a été mis fin à son contrat.

Le débat clos, les rapports ont été présentés au vote et adoptés à l'unanimité.

14.3. ADOPTION DU BAREME DES CÔTISATIONS 2010, 2011 et 2012

La catégorisation des barèmes de cotisations a été abordée ; après de nombreux commentaires et débats, le projet de conserver le barème existant a été soumis au vote puis adopté.

14.4. BUDGETS 2010, 2011 et 2012

L'Indonésie a fait part de sa préoccupation en ce qui concerne le budget et l'avenir de la FMAC et les intérêts matériels et moraux des anciens combattants. A cet égard, il a proposé d'imposer un devoir d'obligation de réparation morale aux firmes d'armements et a terminé son propos en ces termes « *M. le Président, je ne veux pas que vous soyez le capitaine d'un bateau qui coule* ».

Après l'analyse du budget, La France a souligné que, réduire davantage les dépenses viendrait à rendre impossible le fonctionnement la FMAC. Allant dans le même sens, le trésorier général a fait part de son mécontentement face à la situation qui prévaut. Il en appelle à la conscience de tous les délégués afin d'éviter la fin de la FMAC ; à cet effet, il a proposé qu'un plan d'urgence soit déclenché. Finalement les projets de budget sont adoptés avec 34 voix pour, 5 contre (Croatie, Israël, Pakistan, Pays-Bas, Royaume-Uni) et 3 abstentions (Norvège, Singapour, Suède).

15. 60^{ème} ANNIVERSAIRE DES CONVENTIONS DE GENEVE DE 1949

Madame Gislaïne Doucet, représentant le CICR, fait un exposé sur les Conventions de Genève et leur mise en application depuis leur création jusqu'à aujourd'hui, ainsi que sur l'évolution des problèmes et des personnes concernées au fil des ans. Elle fait état du rôle du CICR dans les guerres contemporaines, en sa qualité de gardien du droit international humanitaire : soulager, protéger et assister les populations en période de conflit armé. Ce mandat très spécial a été conféré au CICR par les 194 Etats parties aux Conventions de Genève. (*Cet exposé est disponible auprès du Secrétariat de la FMAC en langue française*).

16. EXPOSE DU SECRETAIRE D'ETAT A LA DEFENSE DES PAYS-BAS

- M. Jack de Vries présente le fonctionnement global de son département et salue les anciens combattants présents.
- De nombreux commentaires saluent le fonctionnement de ce département extrêmement favorable aux anciens combattants, et le Président de la FMAC remercie chaleureusement M. de Vries.

17. LES DEMANDES D'ADMISSIONS

Les demandes d'admissions de neuf (09) pays sont annoncées au cours des travaux ; elles ont toutes été examinées à l'exclusion de celles du Kosovo et de la Lettonie. Le Président a fait savoir que ces deux demandes sont encore à l'étude. Interpellé sur les raisons de cette mesure, il précisera qu'il s'agit des problèmes liés aux règles de procédures de la FMAC et, pour le Kosovo, au fait que ce pays n'est pas encore reconnu par les Nations Unies. Toutefois, le vice-président de l'Assemblée a déclaré, je cite : « *Nous restons des Anciens Combattants et non des politiciens* ».

En attendant que le problème soit à nouveau présenté au Bureau Exécutif, les associations des Pays ci-après ont été admis : La Finlande, le Monténégro, la Georgie, l'Iran, le Timor Oriental, la Slovaquie, le Swaziland bien que ce dernier soit absent.

Dans le but de donner une suite à la demande d'admission du Kosovo, le Bureau Exécutif s'est réuni. A l'issue de cette réunion, le problème a été à nouveau ramené à l'Assemblée ; après la proposition du Bureau Exécutif, l'admission du Kosovo a été adoptée.

18. DESIGNATION DE TROIS SCRUTATEURS

Les personnes suivantes ont été désignées comme scrutateurs :

- Ingerlise KLARIS (Danemark)
- Haïm YIFRAH (Israel)
- Anthony CHAN (Singapour)

19. PRIX DE READAPTATION DE LA FMAC

Le Général Knobel prend la parole. Il explique les critères pour l'attribution des Prix de réadaptation. 4 Prix sont attribués cette année :

- Lt. Gen. (Rtd) AUSHEV (Russie)
- Daniel BEN ABU (Israël)
- Le Centre de réadaptation CRCG (Portugal)
- La clinique de réadaptation de Miroslav Zotovic (Serbie)

20. DECORATIONS DE LA FMAC

Le Général Knobel présente les médailles prévues à partir de 2010 pour différentes décorations pour des personnes ou des organisations ayant agi en faveur de la FMAC, lui ayant apporté assistance et/ou soutien.

21. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Ont été élus aux postes ci-après :

21.1. BUREAU EXECUTIF :

Président de la FMAC : Mr. Hamid IBRAHIM (Malaisie)
Président Adjoint : Mr. Jacques GOIJAT (France)
Secrétaire Général : Mr. Mohammed BENJELLOUN (Maroc)
Trésorier Général : Mr. David KNOWLES (Royaume Uni)

Ratification des présidents es qualité des commissions permanentes, comme vice-présidents de la FMAC :

Vice-président : Lt-Général (Ret.) Niel KNOBEL (Afrique du Sud)
Vice-président : Brig. Gen. Charlemagne BATAYOLA (Philippines)
Vice-président : Mr. Dan-Viggo Bergtun (Norvège)
Vice-président : Mme Marie Elisabeth SVERI (Norvège)

21.2. MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER :

21.2.1. MEMBRES :

- Mr. Robert CREANGE (France)
- Col Joe FALZON (Royaume Uni)
- Col Bjarne HESSELBERG (Danemark)

21.2.2 MEMBRES SUPPLEANTS :

- Brigadier Vigar AABRECK (Norvège)
- Brigadier Asad HAKEEM (Pakistan)
- M. El Amin RQIBATE (Maroc)

22. TITRES HONORIFIQUES

Les titres honorifiques ont été attribués aux Vice Président sortants :

- Col. John Morrice (Singapour) : Vice-président honoraire
- Brig. Gen. Ian Townsend (Royaume-Uni) : Vice-président honoraire

23. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Concernant la date et le lieu de la prochaine Assemblée Générale, aucune offre n'a été faite officiellement.

24. CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Présidée par M. Hamid Ibrahim, la Cérémonie de clôture s'est déroulée le Vendredi soir autour de 17 heures au Scandic-Copenhagen Hôtel en présence de toutes les délégations.

Le Président de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, dans son mot de clôture, a remercié tous les délégués présents pour leurs contributions particulièrement enrichissantes au cours des travaux. Le Président a également remercié les Casques Bleus Danois et toutes les personnalités officielles qui ont contribué à ce que cette Assemblée générale soit un succès, ainsi que Son Altesse Royale pour sa disponibilité et l'attention toute particulière qu'il a accordé au parfait bon déroulement des travaux et au bien être des participants.

Les résolutions adoptées serviront à bâtir des lendemains meilleurs a-t-il dit, au profit des membres de la FMAC et des jeunes générations afin de les préserver des effets néfastes de la guerre et de tout conflit armé. En terminant son propos, il a souhaité à l'ensemble des participants un bon retour dans leurs pays respectifs.